

Assemblée générale ordinaire de l'association

JEUDI 27 AVRIL 2023 A 18h30

(à la salle polyvalente de l'Adret – Place Pont-Rouge 2)

LISTE DE PRÉSENCES

Membres collectifs:

Serge AVENDANO, Régie Daudin - Jean-Baptiste BIRCHER, HEPS Adret - Lisa DI STEFANO, Régie Daudin - Claude DUPANLOUP, FCLPA - Kim DURUSSEL, Camille Martin - Sandrine GRETHER, HEPS Adret - Ueli LEUENBERGER, FCIL

Membres individuels:

Laura ARSLAN-MELE - Lionel BIONDA - François BUCHLER - Joana DA SILVA - Sylvie FISCHER - Nicolas FISCHER - Myriam HALIMI - Tiago LARCHER MONTEIRO - Ana LISO - Valentina MAÏGA-HEMMELER - Cédric OPPIKOFER - Sarojini PILLAY - Daniel ROTH - Frédéric TRUAN - Feltima-Zarah ZOUKIT - Helen ZWIECZOREK

Personnes présentes hors AVV :

Carmen ALGARRADA - Sara BARBERIS - Jacqueline BELTRAMINI - Christian CLOP - Luciana COMPRI - Hélène DEVANTHERY - Maulène DUVANEL - Vassem FRAUCH - Marie GRECO - Huynh HUU-LOC - Giovanne KRUMM - Carlos MACHADO – Andreia MAILLARD - Olga MAREET - Lisa NAVANNE - Julia POZZA - Eric SCHAUFELBERGER

Excusé.es:

Anjela AUBERT - Laurent BEAUSOLEIL, FCLPA - Sebastian BERNARDEZ ALVAREZ - Maria BERNASCONI - Nadine CARREL, Cité Derrière – Damien CLERC, FPLC - Anne-Florence DAMI, Nicolas Bogueret - Audrey et Cyril FREUDIGER RUFENER - Claudia HEBERLEIN, Camille Martin - Stéphane et Annick HERZOG RODUIT - Odile MAGNENAT, Coordinatrice quartier - Salima MOYARD, FCIL - Guy MUSY, FASe - Olowine et Yvan ROGG - Wilfried TOURNE

PROCÈS VERBAL

Sylvie Fischer, Présidente, accueille les participants et participantes et chaque membre du Comité se présente.

La convocation avec ordre du jour a été envoyée aux membres le 06.04.2023.

La Présidente ouvre la séance et rappelle les différents points soumis à l'Assemblée et les propositions de sujets à traiter au point « divers ».

1. Approbation du PV de l'AG ordinaire 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11.04.2022 a été envoyé aux membres le 09.05.2022.

Il est approuvé à l'unanimité des membres présents avec 1 abstention.

2. Rapport du comité

Les membres du comité commentent le rapport d'activité pour l'année 2022.

Fonctionnement et gouvernance

Le comité a tenu 7 séances plénières et le bureau s'est réuni à 9 reprises.

Afin de clarifier le lien entre AVV et le plan de cohésion sociale dont la coordination est assurée par Odile Magnenat, un nouveau mode de fonctionnement a été validé par le comité lors de sa séance du 24 mars 2022. Il se décline comme suit :

- Les groupes de travail sont pilotés par l'un des membres AVV « délégué » du comité, conjointement avec Odile Magnenat, coordinatrice de quartier, qui assure la logistique.
- Le Comité chargé de la gestion générale de l'association se réunit une fois par trimestre (4 fois par an).
- Le Bureau composé de la présidente, du secrétaire et du trésorier gère les affaires courantes et se réunit environ 1 fois par mois).

Les tâches ont été réparties entre les membres de la manière suivante :

- Présidence, Bureau et co-pilotage du groupe de travail animation : Sylvie Fischer
- Secrétaire, Bureau :
 - Claude Dupanloup (FCLPA)
- Trésorier, Bureau :
 - **Daniel Roth**
- Administration du site web et co-pilotage du groupe de travail aménagements : Tiago Larcher Monteiro
- Administration page FaceBook et co-pilotage du groupe de travail aménagements : Joana Da Silva
- Co-pilotage du groupe de travail animation :
 - Sebastian Bernardez
- Autres tâches :
 - Damien Clerc (FPLC)

Le comité d'AVV est également représenté :

- Dans le groupe de suivi opérationnel (GSO) qui coordonne l'action des différents acteurs de terrain (professionnels et AVV) en lien avec les mesures du Plan d'action ; conduit par Odile Magnenat, ce groupe s'est réuni 8 fois en 2022.
- Au sein du comité de pilotage du plan de cohésion sociale (COPIL) qui rassemble les sept fondations et coopératives propriétaires (maîtres d'ouvrage des immeubles) ainsi que l'Association Adret Voies Vives (AVV), la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), le Bureau d'intégration des étrangers (BIE), l'Hospice général, le Service des affaires sociales et du logement de la Ville de Lancy (SASL), le Service de l'Environnement (SE), le Service de l'aménagement du territoire (SAT). Le COPIL s'est réuni 4 fois en 2022.

Communication

Un renforcement du dispositif de communication a été régulièrement discuté dans les séances du comité. Il en est ressorti les axes suivants :

- Utiliser davantage la page actualité du site web pour la rendre plus vivante et dynamique.
- Publier sur le site web des synthèses de séances des groupes de travail (GT) et possibilité de télécharger les PV de séance.
- Intensifier les annonces sur Facebook (groupe quartier-pont-rouge)
- Abandonner la diffusion du « 4 saisons AVV » et le remplacer par l'envoi périodique d'informations aux membres AVV.
- Renforcer la visibilité de l'association qui représente tout le quartier, notamment en utilisant systématiquement la dénomination : « Association du Quartier de Pont-Rouge / Adret-Voies-Vives »
- Identifier AVV dans les communications, notamment par messagerie.

Groupes de travail

Groupe Animation

Adresse de messagerie : groupe-travail-animation@adret-voies-vives.ch

Responsables : Sylvie Fischer et Sébastian Bernardez avec Odile Magnenat.

Composé d'une vingtaine de personnes s'est réuni 8 fois en 2022.

Il a activement participé à organisation des animations du marché, de la fête du quartier Pont-Rouge et de la fête de l'Escalade.

Groupe Aménagements extérieurs

Adresse de messagerie : groupe-travail-aménagements@adret-voies-vives.ch

Responsables: Joana Da Silva et Tiago Larcher-Monteiro avec Odile Magnenat

Composé d'une quinzaine de personnes, ce groupe s'est réuni 6 fois dans l'année.

Il a participé à l'organisation d'une chasse aux déchets, à la réflexion sur la mise en place de bacs potagers, à la création d'une boite de partage d'objets. Le projet d'ouverture du Jardin de la Crèche, porté par un groupe de travail spécifique avec tous les acteurs concernés, ce qui a permis de mettre cet espace à disposition de tous les enfants en dehors des horaires de la Crèche, ceci dès le mois de mai 2022.

Les Fêtes

Fête de quartier

La seconde édition de la **fête du quartier** qui s'est déroulée le 20 août 2022 a pu investir la Place Pont-Rouge et a de nouveau rencontré un franc succès. Les quelques 350 personnes présentes ont pu profiter des nombreuses activités proposées. Les membres de l'AVV se sont relayés toute la journée pour tenir la buvette tandis que plusieurs stands proposaient de la nourriture d'ici et d'ailleurs.

Fête de l'Escalade

Après l'annulation de la fête prévue en 2021 pour raison de Covid, une belle **fête l'Escalade** s'est déroulée à Pont-Rouge le 14 décembre 2022. Déclamation de l'histoire de l'Escalade, lampions, cortège avec fanfare et lampions, soupe au feu de bois et marmite en chocolat.

Assemblée de quartier du 17 novembre 2022

Le Comitlé AVV a activement participé à l'organisation de la deuxième assemblée de quartier qui a réuni plus de soixante personnes d'âge et d'horizons variés. 90 questions ou propositions sont ressorties des tables de discussion. Elles ont ensuite été transmises par Odile Magnenat aux services communaux, propriétaires, régies qui ont chacun pris le temps de formuler une réponse. Le compte rendu a été diffusé au début avril 2023, il est également disponible sur le site internet du quartier : https://quartier-pont-rouge.ch/participation-citoyenne/

La Vogue de Lancy

Organisée par l'association Lancy d'Autrefois, la Vogue de Lancy s'est déroulée au Parc Marignac les 1^{er} et 2 octobre. L'AVV y a tenu un stand d'information sur ses activités tout en présentant un diaporama d'image du quartier Pont-Rouge.

Séances de bienvenue dans le quartier

En avril et en décembre 2022, l'AVV a participé aux deux séances de bienvenue organisées pour les nouveaux elles habitant es. La coordinatrice de quartier et les représentants de l'AVV y ont présenté les groupes de travail, les projets en cours et le site web du quartier.

Site web et page FaceBook

Créé en 2019 par l'AVV, le site internet https://quartier-pont-rouge.ch est co-géré par le comité AVV et la coordinatrice de quartier; il a comptabilisé en moyenne 500 visites par mois en 2022. Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à son développement et pour établir une charte d'usage du site web afin de définir les responsabilités entre les administrateurs. Dans les nouveautés de 2022, une boite à suggestions virtuelle a été mise en ligne.

Par ailleurs, une collaboration avec la FPLC et l'association Lancy d'Autrefois a permis de développer la page « Pont-Rouge » présentant l'histoire et la construction du quartier. Le groupe FaceBook « Quartier Pont-Rouge » créé par l'AVV en 2021 totalise actuellement 186 membres. Des membres du comité AVV sont chargés de la modération des publications.

Espace quartier

Cette arcade mise à disposition par la FCIL est gérée conjointement par l'AVV et le SASL (service des affaires sociales et du logement de la Ville de Lancy). En 2022 un important travail a été effectué afin de clarifier les critères concernant la mise à disposition de l'EQ. Au cours de l'année, l'arcade a été mise à disposition des habitants à 72 reprises pour des fêtes de famille ou anniversaire. Les locataires des immeubles de la FCIL (Lot A) bénéficient de la gratuité pour l'usage du local. La salle a aussi été utilisée chaque semaine pour des cours et des réunions. Des permanences d'accueil et d'information sont tenues deux fois par semaine par Odile Magnenat, coordinatrice du quartier.

La présidente signale encore deux questions qui ont fait l'objet de discussions au Comité :

Bruit routier

L'association « Actif-Trafic » créée pour défendre le 30km/h et de réduire le bruit routier, a sollicité l'AVV pour participer à cette démarche. Le Comité a estimé ne pas avoir la légitimité pour engager l'association sans procéder au préalable à une consultation de tous ses membres ce qu'il n'était pas en mesure de faire dans les délais impartis.

Foyer de l'Etoile

À la suite des dramatiques événements survenus en novembre 2022 au Centre d'accueil réfugiés de l'Étoile une réflexion a été menée par le groupe de suivi opérationnel afin de déterminer quels appuis pourraient être proposés dans le cadre de l'Espace quartier. Une démarche est en cours à ce sujet, en lien avec l'Hospice général qui est en charge de l'encadrement des résidents.

3. Comptes 2022 et rapport de contrôle

Les résultats financiers de l'exercice 2022 sont exposés par Daniel Roth, trésorier. En résumé :

Les produits totalisent CHF 9'032, dont :

- CHF 2'140 de cotisations individuelles (CHF 1'240) et collectives (CHF 900)
- CHF 3'654 de subvention de la Ville de Lancy (CHF 3'000) et de dons CHF 654)
- CHF 3'238 de recettes fête de quartier (CHF 1'943) et d'autres produits (CHF 1'295)

Les dépenses se montent au total à CHF 8'306,25, dont :

- CHF 4'058,35 pour animations (CHF 2'614,70) et fêtes (1'443,65)
- CHF 2'558,85 pour frais d'entretien de l'EQ (CHF 2'475,45) et équipements (CHF 83,40)
- CHF 1'689,05 pour frais administratifs (CHF 666,05) et communications (CHF 1'023)

Au final, l'excédent de produits se monte donc à CHF 725,75 que le comité propose d'affecter au fonds d'animation.

Quant au bilan, le total est de CHF 3'668,90, dont :

- CHF 899,55 pour les fonds propres
- CHF 1'325,75 de réserve pour les animations futures.

Mme Kim Durussel donne lecture du rapport de vérification des comptes. Suite aux contrôles effectués en compagnie M. Yves Gubelmann, il a été constaté que les données sont conformes à la situation financière et que les comptes sont tenus avec clarté et précision. En conclusion, il est proposé de donner décharge au Comité pour les comptes de l'exercice 2022.

4. Approbation des rapports d'activités et des comptes

Soumis au vote de l'Assemblée par la présidente, le rapport d'activité du comité et les comptes de l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité.

5. Élections du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres sortants se représentent, soit :

- Damien Clerc (membre collectif FPLC)
- Joana Da Silva (membre individuelle)
- Claude Dupanloup (membre collectif FCLPA / secrétaire)
- Sylvie Fischer (membre individuelle / présidente)
- Tiago Larcher Monteiro (membre individuel)
- Daniel Roth (membre individuel / trésorier)
- Sebastian Bernardez (membre individuel)

Nouvelles candidatures au titre de membres individuels : Mme Laura Arslan, habitante du Mallet.

De plus, Mesdames Andreia Maillard et Myriam Halimi, toutes deux habitantes de Pont-Rouge souhaitent prendre part aux travaux du Comité, mais, dans un premier temps, en tant qu'observatrices.

Dans cette composition, le comité est élu à l'unanimité.

Pour le contrôle des comptes :

- Yves Gubelmann se représente
- Cédric Opikoker est candidat

Tous deux acceptent le mandat de vérification des comptes pour l'exercice 2023 et sont élus à l'unanimité. Mme Kim Durussel est remerciée du travail accompli.

En réponse à une question, il est rappelé que le statut de « membres collectifs » concerne :

- 1) Les locataires d'espaces ouverts au public et/ou abritant des activités commerciales soit, actuellement :
- Pharmacie Medbase Lancy Pont-Rouge
- Restaurant Adretissimo D'Alma Sarl
- Cargill International SA
- Association Un Brin Créatif
- 2) Les fondations immobilières et coopératives de Pont-Rouge en tant que membres fondateurs, soit :
- Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
- Fondation communale pour le logement des personnes âgées à Lancy FCLPA / HAGES
- Fondation communale immobilière de Lancy FCIL
- Société coopérative pour la création de logements CopLog
- Fondation Nicolas Bogueret / Point Commun Sarl
- Fondation HBM Camille Martin
- Coopérative Cité Derrière

Les statuts prévoient que 2 à 3 membres du Comité sont choisis parmi cette dernière catégorie.

6. Présentation du budget 2023 et fixation du montant des cotisations annuelles

Daniel Roth présente les grandes lignes du budget 2023 qui est équilibré :

Au niveau des produits, nous comptons sur un montant de CHF 5'000, soit :

- les cotisations et dons estimés à CHF 2'700 sur la base de 90 membres environ.
- l'aide financière de CHF 2'300 demandée à Mme Salima Moyard, Conseillère administrative en charge du social, confirmée le vote du Conseil municipal, ce dont nous la remercions chaleureusement.

En outre, la Ville de Lancy prend en charge les frais d'abonnement Swisscom pour environ CHF 700

Au chapitre des dépenses, les prévisions sont les suivantes :

- CHF 2'800 pour les animations et actions de quartier
- CHF 1'000 pour l'entretien et la gestion de l'Espace quartier
- CHF 1'200 pour l'administration, les assurances et le site internet

À noter que les frais relatifs à l'Espace quartier représentent la part à charge de l'Association, l'autre partie étant assumée par le service des affaires sociales de la Ville de Lancy.

Pour les cotisations 2024, le comité propose de maintenir les montants actuels, soit :

- CHF 20.- pour les membres individuels
- CHF 100 pour les membres collectifs.

Conformément aux statuts, les montants de cotisations proposés sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

A noter que nous avons enregistré jusqu'à ce jour 92 demandes d'adhésion dont 11 pour la catégorie des membres collectifs et 81 pour les membres individuels. Dans cette catégorie, nous comptons 6 démissions principalement de personnes ayant quitté le quartier.

7. Divers

Mme Hélène Conradin présente son action « Marcher ou se promener à Pont-Rouge ». Il s'agit d'une initiative de mobilité piétonne qui consiste à proposer une promenade dans un quartier afin de discuter de ce que cela fait d'y être un piéton ? Elle a déjà pu faire ce type de balade en habitant à la Jonction et trouvait intéressant de proposer cela dans un quartier clairement plus piéton. Entre déplacement et balade dans un quartier aussi piéton que minéral : A priori rien de plus normal que de marcher dans un quartier essentiellement piéton, mais marchons-nous de la même manière au bord de l'Aire, entre les immeubles, sous la gare ? Et comment nous sommes-nous approprié la marche dans notre quartier ? L'activité est gratuite et se déroule par tous les temps. Contacts pour le programme et les renseignements : helene.conradin@unige.ch

CDU / 06.05.2023



Le Comité AVV : Sylvie Fischer, présidente Claude Dupanloup, secrétaire, Daniel Roth, trésorier Laura Arslan, Sebastian Bernardez, Damien Clerc, Joana Da Silva, Tiago Larcher Monteiro association@adret-voies-vives.ch

Ensemble pour la vie sociale du quartier